



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6

**Demande n° :** 2019-1209  
**Demande :** Présentation visant à répondre aux exigences de l'homologation sur un produit jouissant d'une homologation complète  
**Produit:** herbicide technique Bicyclopyrone  
**Numéro d'homologation :** 31842  
**Principe actif (p.i.) :** Bicyclopyrone  
**Numéro de l'ARLA :** **2997076**

### But de la demande

Le but de la présente demande était de répondre aux exigences en suspens en matière de chimie relatives à l'herbicide technique Bicyclopyrone.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'exigence en matière de données manquantes pour ce produit incluait la fourniture de lots de données à l'échelle commerciale. Les données destinées à répondre à cette exigence ont été fournies, examinées et jugées acceptables. À ce titre, les renseignements exigés sur les caractéristiques chimiques relatives à la Bicyclopyrone technique ont été remplies.

### Évaluations sanitaires et environnementales, et évaluation de la valeur

Les évaluations sanitaires et environnementales, et l'évaluation de la valeur n'étaient pas requises pour la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis pour l'herbicide technique Bicyclopyrone, et les a jugés suffisants pour répondre aux exigences en matière de données manquantes en chimie.

### References

PMRA Document Number	References
2864626	2018, Confirmation of Identity, DACO: 2.13.2 CBI
2864627	2018, Bicyclopyrone - NOA449280 - Document J Product Chemistry Volume, DACO: 2.13.3 CBI
2985075	2019, PMRA Response Nominal based on Pilote Scale rather than Commercial Scale Production, DACO: 2.12.1 CBI

2985076 2019, PMRA Response Bicyclopyrone 31842, DACO: 2.13.2 CBI  
3001092 2019, Detailed Production Process Description, DACO: 2.11.3 CBI

ISSN : 1911-8015

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.